

PROTOCOLE DE TRAITEMENT D'UNE SITUATION DE HARCÈLEMENT

Fiche synthèse des éléments recueillis et des actions menées

Références :

Protocole de traitement des situations de harcèlement dans les collèges et les lycées – M.E.N.
Circulaire n° 2013-100 du 13-8-2013 de prévention et lutte contre le harcèlement à l'école

SIGNALEMENT

Origine du signalement

- élève victime parent(s) de l'élève victime autre élève autre parent
 membre de l'équipe éducative référent harcèlement (s'il existe dans l'établissement)

Recueilli par

Nom Prénom :

fonction :

Date :

ÉLÈVE VICTIME

Nom Prénom :

F M

classe :

date de naissance :

SYNTHÈSE DES FAITS RECUEILLIS

(date des faits, fréquence, lieux, circonstances, témoins éventuels...)

ENTRETIEN AVEC L'ÉLÈVE VICTIME

Conseils avant l'entretien

L'entretien se construit selon deux étapes distinctes :

- l'écoute active des faits,
- l'explication de la suite de cet entretien

A faire :

- encourager l'élève à parler en lui posant une 1ère question ouverte et non directe : « je te propose de me raconter ce qu'il s'est passé ? »
- reformuler (« si je comprends bien ce que tu me dis », « selon toi... »)
- poser des questions ouvertes (« explique -moi ce qui s'est passé ensuite... »)

A ne pas faire :

- recueillir sa parole dans une gestion immédiate
- évoquer immédiatement le harcèlement
- lui demander l'auteur présumé des faits, le laisser en parler s'il le souhaite
- éviter les questions dirigées

Date :

Nom/Prénom de l'adulte menant l'entretien :

Types de violences subies

- verbales physiques morales (insultes, menaces)
 via les réseaux sociaux

Lieu(x) :

- établissement (préciser : cour, salle de classe, couloirs, cantine, toilettes, vestiaires, parvis...)

- bus, abribus

- réseaux sociaux

Date de début des faits :

Fréquences :

Témoins éventuels :

Exposé des faits selon la victime

Quelques questions non exhaustives

Quels sont les personnes à qui tu en as parlé ?

Comment te sens-tu ? (*identifier les émotions et montrer de l'empathie*)

Conclusion de l'entretien

L'élève victime a besoin de soutien, d'être rassuré

- ✓ formuler des encouragements positifs (« tu as bien fait de parler...cela me permet de mieux comprendre et de protéger d'éventuelles autres victimes... »)
- ✓ l'assurer de toutes les mesures prises pour sa sécurité, la prise en charge de sa situation, expliquer les actions mises en place à la suite de l'entretien si elles sont déjà connues (entretiens avec l'auteur, les témoins, les parents...)
- ✓ rappeler le fonctionnement du règlement intérieur et les règles du vivre ensemble
- ✓ lui proposer s'il le souhaite de participer à la résolution de la situation
- ✓ lui indiquer que l'on reste disponible avec les autres membres de l'équipe éducative
- ✓ lui proposer une prise en charge individuelle (psy EN, infirmière, assistante sociale)

ENTRETIEN AVEC LE TEMOIN

(si plusieurs témoins, chacun est reçu individuellement)

Conseils avant l'entretien

Mettre l'accent sur la dimension éducative de cet entretien, qu'il y ait eu réaction ou non face à la situation de harcèlement

Rassurer l'élève qui peut être insécurisé par les violences auxquelles il a assisté

Date : **Nom/Prénom/Fonction de l'adulte menant l'entretien :**

Nom Prénom :

F M **classe :** **date de naissance :**

Exposé des faits selon le témoin

Quelques questions non exhaustives

Comment as-tu réagi ? Pourquoi ? (apprécier si lui-même a peur)

Te sens-tu responsable ? (rassurer l'élève témoin de ce qu'il a pu faire à un instant donné)

Quelles solutions proposerais-tu pour aider la victime, faire cesser le harcèlement ? (associer le témoin à la résolution)

ENTRETIEN AVEC L'AUTEUR PRESUME

(si plusieurs auteurs, chacun est reçu individuellement)

Conseils avant l'entretien

L'identité de la victime n'est pas indiquée, les faits reprochés ne lui sont pas communiqués préalablement.
L'élève est informé qu'un de ses camarades s'est plaint de violences répétées, sans qu'aucune précision ne lui soit donnée, afin qu'il puisse s'exprimer et donner sa version des faits.
Fixer un cadre ferme et sécurisant

Date : **Nom/Prénom/Fonction de l'adulte menant l'entretien :**

Nom Prénom :

F M **classe :** **date de naissance :**

Exposé des faits selon l'auteur présumé

Conclusion de l'entretien

- ✓ rappeler les règles du vivre ensemble/valeurs de l'école (droits et devoirs) et demander de cesser le harcèlement,
- ✓ rappeler les conséquences du harcèlement ; vérifier que l'auteur comprend la gravité de son comportement et expliquer l'attitude que l'on attend de lui, afin de le responsabiliser.
- ✓ Demander à l'élève de contribuer à la résolution de la situation,
- ✓ En fonction de la gravité des faits, l'équipe de direction informe l'élève des suites possibles (mesures de réparation, mesures disciplinaires).

Engagement de l'auteur présumé :

REUNION EQUIPE RESSOURCE

Personnel de direction, enseignant(s), CPE, référent harcèlement, AED,
infirmière, assistante sociale, psychologue EN...

Date :

Participants :

Relevé de conclusions : actions envisagées pour la résolution de la situation (entretiens parents, mesures disciplinaires, mesures de réparation et d'accompagnement, interventions en classe, demande d'intervention de l'équipe mobile de sécurité...)

SUITES DONNEES A L'ISSUE DU RECUEIL DES FAITS

En fonction de la gravité des faits

Communication téléphonique aux parents de :

- l'élève victime l'élève auteur le ou les élèves témoins

rencontre des parents de la victime

Le rôle protecteur de l'établissement est rappelé ainsi que la mobilisation de tous les acteurs.

Les parents sont entendus, soutenus et assurés de la protection de leur enfant.

Ils sont associés au traitement de la situation, informés de leurs droits.

Leur approbation quant aux actions mises en place est recherchée.

rencontre des parents de l'auteur

Ils sont reçus et informés de la situation.

Ils sont informés :

- des conséquences des actes commis pour la victime,
- des sanctions possibles pour leur enfant et
- des mesures de réparation et d'accompagnement auxquels ils sont associés.

rencontre des parents des témoins actifs ou passifs

Ils sont associés à la résolution de la situation et à l'accompagnement éducatif de leur(s) enfant(s).

Autres suites

- orientation vers une prise en charge de soutien psychologique ou soins
- conseils juridiques, orientation vers l'association d'aide aux victimes (AMAV)
- demande d'intervention de l'équipe mobile académique de sécurité, pour un conseil ou un accompagnement de l'équipe éducative
- transmission : d'une information préoccupante
 - d'un signalement au procureur d'enfant en danger
 - d'un signalement au procureur pour faits de violence

SYNTHESE DES REPONSES APORTEES, ACTIONS MENEES,
MESURES INTERNES ET EXTERNES

Connaissance d'un dépôt de plainte des parents de la victime : **OUI** **NON**